

3SY

Société Civile Immobilière

Au capital de 5 000 euros

Siège social : 8 RUE JEAN-MARIE MERLE, 69120 VAULX-
EN-VELIN

840 252 985 R.C.S. Lyon

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 Décembre 2024 PROCES VERBAL DE DELIBERATION

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le 31 décembre 2024 à 10h00,

Les associés de la Société 3SY se sont réunis au siège social de la société sur convocation qui leur a été faite en date du 31 Décembre 2024.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Sinan YILDIZ, propriétaire de500 actions

La société ECF représentée par Sinan YILDIZ propriétaire de1000 actions

Monsieur Senol YILDIZ, propriétaire de1750 actions

Monsieur Sonay YILDIZ, propriétaire de1750 actions

L'Assemblée est déclarée valablement constituée, et en conséquence peut délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Sonay YILDIZ, Gérant et associé.

Un exemplaire des statuts de la société est disponible

Le Président rappelle que le texte du projet de résolution a été communiqué aux associés et leur rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- Transfert de siège
- Modification des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée général des actionnaires ont décidé de transférer le siège social, à ce jour au :

**43 RUE JOLIOT-CURIE,
69780 MIONS**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Corrélativement à ce qui précède, l'article 4 est modifié ainsi qu'il suit :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au **43 RUE JOLIOT-CURIE, 69780 MIONS**

Il peut être transféré en tout endroit, en France et à l'étranger, par décision du Conseil d'administration.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie des présentes afin d'effectuer les formalités nécessaires.

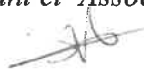
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés étant présent.

Fait à VAULX-EN-VELIN
Le 31/12/2024

Monsieur Sonay YILDIZ
« Gérant et Associé »



Monsieur Sinan YILDIZ
« Associé »



Monsieur Senol YILDIZ
« Associé »



La société ECF
Représentée par Sinan YILDIZ
« Associé »

